



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone

Question écrite n° 101947

Texte de la question

M. André Chassaigne appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation catastrophique dans laquelle se trouve la région Auvergne, à la suite des orages qui ont frappé violemment l'ensemble des quatre départements, pour laquelle 46 000 impacts de foudre ont été enregistrés, ce nombre étant largement supérieur à celui enregistré durant toute l'année 2005. Près de 2 000 Auvergnats attendent toujours à ce jour le rétablissement de leur ligne téléphonique. Les dégâts très importants sur le réseau téléphonique ont entraîné un nombre considérable de coupures de câbles et de lignes téléphoniques, et ont gravement endommagé les installations à de nombreux endroits, sur de longues distances, et notamment sur les câbles enterrés. Cette situation est encore plus dommageable pour les personnes qui résident dans des communes qui subissent l'absence d'une couverture en téléphonie mobile, et elles sont nombreuses sur les arrondissements de Thiers et Ambert. C'est le cas, par exemple, de la commune d'Echandelys, où un couple de personnes âgées a dû attendre huit jours pour être dépanné, alors même que la femme était gravement malade, et il a fallu trouver un téléphone qui fonctionnait pour qu'elle soit hospitalisée... et transportée par hélicoptère. Dans ce type de situation, France Télécom devrait être à même de mobiliser suffisamment de techniciens supplémentaires afin d'accélérer le rétablissement des lignes téléphoniques. De plus, devant l'impossibilité de joindre les services de secours, France Télécom devrait installer un téléphone satellite dans toutes les communes privées de communication, et en supporter le coût. À l'heure où l'on parle de démarches administratives sur Internet pour les populations privées de service public, l'absence prolongée de ligne téléphonique est un préjudice supplémentaire. Certes, le nombre d'impacts de la foudre est peut-être exceptionnel cette année, mais le problème est constant, aggravé par une forte réduction de personnel et un appel à des entreprises privées qui n'ont aucune connaissance du territoire et du réseau. C'est pourquoi il lui demande d'étudier la possibilité d'installer, aux frais de France Télécom, une « ligne de secours » satellite dans chaque commune rurale, lorsque l'interruption du service est supérieure à vingt-quatre heures. Il doit aussi être exigé de l'opérateur France Télécom un personnel suffisant et formé pour assurer la continuité du service pour lequel il est missionné.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101947

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 2006, page 8245